

Halte au siège de Gaza !

mardi 26 février 2008, par [SÛRI Daniel](#) (Date de rédaction antérieure : 6 février 2008).

A Genève le 25 janvier, puis à Berne le 2 février, des centaines de manifestant-e-s ont rappelé que malgré la brève ouverture de la frontière avec l'Égypte, le siège de Gaza continue de provoquer de très graves souffrances à la population. Cette punition collective d'une population civile, châtiée par Israël pour avoir « mal » voté en janvier 2006, lors d'élections internationalement reconnues comme démocratiques, représente une violation flagrante du droit international humanitaire.

Une lettre aux autorités genevoises et fédérales rappelait que « A Gaza, depuis le blocus imposé par Israël, des dizaines de personnes sont mortes, suite à la pénurie de médicaments ou par l'impossibilité de se rendre dans des hôpitaux extérieurs. Les besoins les plus vitaux, comme l'eau potable, l'électricité, la nourriture, les fournitures nécessaires et les pièces détachées essentielles pour le fonctionnement des hôpitaux manquent cruellement depuis que le gouvernement israélien a déclaré Gaza « zone hostile » : 1,4 million de civils subit une punition collective sans précédents de la part de la puissance occupante. Les droits fondamentaux des Gazaouites sont bafoués systématiquement. La situation est encore aggravée par l'intensification des frappes militaires meurtrières de ces dernières semaines. »

Signé par de nombreuses organisations, dont solidaritéS, l'appel à manifester exigeait un changement notoire de la politique étrangère helvétique :

« La Suisse doit prendre une position ferme contre le blocus et l'occupation israéliennes et elle doit prendre des mesures pour imposer l'application du droit international par Israël en commençant par l'arrêt de toute collaboration militaire et commerce d'armements avec Israël. L'abstention lors du vote du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU du 24 janvier est injustifiable. »

P.-S.

* Paru dans le périodique suisse n°122 (06/02/2008), p. 2.